

Commission permanente
CONF/SC(2021)SYN1

Réunion de la Commission permanente
Rapport
11 janvier 2021
10.00 – 13.00
Réunion à distance (Kudo)

Présent.e.s: Anna Rurka, Anne Kraus, Rares Craiut (*online à partir de 11:00*), Christoph Spreng, Claude Vivier LeGot, Cyril Ritchie, Gerhard Ermischer, Katarzyna Sokolowska, Iamvi Totsi (*connectée après le début de la réunion*), Simon Matthijssen, Anne Nègre (*online à partir de 11:40*), Annelise Oeschger, Thierry Mathieu (*deconnecté vers 12:20*), Richard Pirolt, Salomon Levy (*connecté après le début de la réunion*), Jeremy McBride (*connecté après le début de la réunion*), Robert Bergougnan

Absente: Luminita Petrescu

Procurations: Karl Donert à Claude Vivier LeGot, Miguel Cabral de Pinho à Simon Matthijssen

Secrétariat: Jane Crozier, Mary-Ann Hennessey

1. Ouverture de la réunion par Anna Rurka, Présidente de la Conférence des OING

Mot de bienvenue lors de la première réunion en 2021. La Présidente informe sur les changements dans le nouveau règlement qui ont un impact sur la manière de travailler de la CP.

- Distribution des documents - une semaine avant la réunion.
- Le président du Comité de vérification et de litige ainsi que les présidents des Conseils d'experts peuvent être invités à la réunion de la CP, sans droit de vote, uniquement lorsque l'ordre du jour de la réunion requiert des contributions spécifiques de leur part.

2. Nomination du rapporteur de la réunion

Rapporteur de la réunion : Katarzyna Sokolowska

3. **Projet de l'ordre du jour** - adopté sans modification
4. **Rapport de la réunion du 14 décembre 2020 – pour adoption**

Le projet de rapport sera envoyé aux membres de la CP par mail

5. Evaluation de la deuxième partie de la session d'automne (15-16 décembre 2020)

Anna Rurka remercie le Groupe de rédaction qui a travaillé sur le règlement pendant les deux dernières années. Sans aucun doute, l'adoption de ce règlement a été un point fort de la deuxième partie de la session d'automne.

Malgré le grand succès, certaines questions doivent attirer notre attention. Anna Rurka signale une campagne de désinformation concernant le processus décisionnel au sein de CP et de la Conférence des OING, ainsi que des attaques contre les organes de la Conférence des OING. La désinformation ne concerne pas un débat démocratique où différents points de vue peuvent être exprimés, mais un comportement trompeur et intentionnellement désinformant.

Anna Rurka déclare, en son nom propre, que sa confiance envers les quelques collègues à l'origine de cette campagne de désinformation est rompue.

Claude Vivier le Got : Tout d'abord, je vous souhaite tout le meilleur pour cette nouvelle année. Deuxièmement, je ne suis pas d'accord avec ce qui a été dit. Plusieurs OING et plusieurs membres avaient des points de vue différents. Je regrette le manque de respect que j'ai constaté. J'ai été attaquée dans ma vie professionnelle et personnelle, je le regrette. Le fait que des opinions différentes aient été exprimées est une bonne chose. Je ne dirai rien sur Kudo, je n'ai pas eu de problème. Il y a eu un problème technique pour certaines personnes, mais les techniciens ont été très utiles. Si tu penses que ta confiance est rompue, je suis très inquiète. Ma confiance n'a pas été remise en cause. Je suis positive, je crois en l'être humain et nous sommes responsables et je continue à faire confiance à chacun, quelles que soient les décisions et opinions futures.

En attendant d'autres demandes de parole, Anna Rurka ajoute que sa déception n'est pas liée à la diversité des débats contradictoires. Cependant, envoyer intentionnellement de mauvaises informations est un problème, surtout lorsque l'intention est de déstabiliser. Plusieurs lignes rouges ont été franchies, elle ne veut pas entrer dans les détails maintenant. Là où il y a des abus, il y a aussi la question de la fiabilité et de la responsabilité juridiques.

Cyril Ritchie a souligné qu'en regardant en arrière, il souhaite remercier la Présidente pour la grâce avec laquelle elle a présidé la session.

6. Préparation des élections organisées pendant la Session de printemps (26-30 avril 2021)

- Envoi de l'appel : au plus tard 90 jours avant l'ouverture de la session, soit le 26 janvier 2021 (art. 107) ;
- Réception des candidatures au secrétariat au plus tard 60 jours avant l'ouverture de la session, soit le 26 février 2021 (art. 109) ;
- les documents peuvent être envoyés par e-mail et/ou par courrier, dans tous les cas ils doivent être reçus au secrétariat avant la date limite ;
- déclaration de recevabilité des candidatures par le CVL dans les 2 semaines suivant la date limite de dépôt des candidatures, à savoir le 13 mars 2021 au plus tard (art. 110). Période de correction éventuelle de 3 jours.

Indépendamment et avant ce processus, Anna Rurka enverra une lettre aux OING qui explique les élections et donne des informations concernant la création de comités. Cette lettre devrait également encourager les membres à poser leur candidature et à participer.

7. Evaluation du Plan d'action de la Conférence des OING 2018-2021

Robert Bergougnan présente la note conceptuelle pour le processus d'évaluation du plan d'action. La méthode sera basée sur un questionnaire destiné aux entités qui ont été chargées de la mise en œuvre des activités. Il existe des indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Les questions seront posées directement aux OING qui étaient actives dans les groupes de travail. Les rapports annuels ne seront pas pris en compte dans les rapports d'évaluation. Toutefois, les organisations peuvent copier les informations qui y figurent.

Le questionnaire sera diffusé d'ici la fin du mois de janvier. Il sera publié sur le site web pour toutes les OING qui ont participé activement à la mise en œuvre du Plan d'action. Un mois sera consacré au traitement des données. Le rapport d'évaluation sera présenté à la mi-avril.

Les documents seront préparés par Robert Bergougnan, Katarzyna Sokolowska, Claude Vivier le Got.

Un autre chapitre sera consacré à la participation aux comités directeurs, aux comités des partis, aux commissions de l'APCE au Conseil de l'Europe. Il sera envoyé dès que possible.

8. Renouveau des membres du Comité de vérification et de litige et création du Comité d'appel - nouvelle procédure

L'actuel Comité de vérification et de litige terminera son mandat en avril, en même temps que la CP. Le Comité d'appel est un nouvel organe.

Selon le Règlement (art. 76, 88), le Comité de vérification et de litige et le Comité d'appel sont composés chacun de 5 membres nommés par l'Assemblée générale, pour une durée de 3 ans, sur la base de la proposition de la CP.

Deux propositions ont été faites sur la manière de gérer, au sein de la CP, le processus de proposition des membres de ces deux Comités :

1. Inviter directement les représentant.e.s des OING à la Conférence des OING susceptibles d'être intéressé.e.s et qui pourraient apporter l'expertise nécessaire
2. Envoi d'un appel ouvert à toutes les OING membres

Résultats du vote :

1ère proposition : 2 personnes

2ème : 11 personnes et une abstention.

Le Comité de vérification et de litige actuel sera invité à faire des suggestions concernant les informations à inclure dans le formulaire de candidature.

Les candidat.e.s proposé.e.s pour les deux comités seront présenté.e.s par la CP lors de la session en avril.

9. Appel pour la création des nouveaux comités – guidance pour les OING membres

Les membres ont fait plusieurs propositions pour améliorer le formulaire pour le mandat des nouveaux comités. Ces propositions ont été prises en compte

10. Mise en oeuvre du Code de conduite - communication aux OING membre

L'idée est de préparer un petit dépliant expliquant le Code de conduite de manière simple. Les jeunes délégué.e.s seront invité.e.s à faire une proposition intéressante. Il devrait être prêt avant la session d'avril et être envoyé avant l'ouverture des élections.

11. Préparation de la Journée mondiale des ONG

Après une consultation interne, Anna Rurka souhaite proposer un sujet pour la journée mondiale des ONG centré sur les défis que les ONG doivent relever dans les situations de conflit et post-conflit. Rares Craiut et Anna Rurka prépareront un projet de note conceptuelle. L'événement se déroulera sur une demi-journée en ligne.

La Journée mondiale des ONG est le 27 février, mais cette année la célébration aura lieu le 26 février. De plus amples informations seront fournies.

12. Date de la prochaine réunion

Anna Rurka proposera un doodle pour la première semaine de mars. La réunion aura lieu sur Kudo (si disponible) sinon sur BlueJeans.

Le 26 avril, pendant la session de la Conférence, aura lieu la dernière réunion de la Commission permanente.